

**ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU
LUNDI 18 JUIN 2012 A 20 H 15**

Ensuite de publication dans le Journal officiel No 19 du 30 mai 2012, de convocation par tout ménage et par affichage public, une assemblée communale a lieu ce jour à 20 h 15 à la halle de gymnastique.

**Electrices et électeurs inscrits : 453
Electeurs et électeurs présents : 18**

**Président : M. Francis Meyrat
Secrétaire : Mme Solange Pheulpin
Scrutateurs : Mme Raymonde Frei**

Après s'être assuré que le droit de vote n'était pas contesté à l'une ou l'autre des autres personnes présentes, le président donne lecture de l'

ORDRE DU JOUR

01.- Procès-verbal de l'assemblée communale du 20 février 2012 publié sur le site de la commune www.rossemaison.ch

02.- Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2011 et voter les dépassements budgétaires.

03.- Divers.-

Aucune modification n'étant demandée le président passe au point :

01.- Procès-verbal.- Aucune remarque n'est parvenue et il est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

02.- Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2011 et voter les dépassements budgétaires.- L'entrée en matière étant acceptée à l'unanimité, la parole est donnée à Marjorie Connole qui donne lecture du rapport du Conseil communal.

« Le compte de fonctionnement boucle avec un résultat positif, soit un excédent de produits de Fr. 89'083.05, pour un total de charges de Fr. 2'128'065.05. Nous pouvons constater que la bonne maîtrise des dépenses que nous pouvons gérer nous-mêmes, soit l'administration générale, les travaux publics et les finances, a contribué à ces résultats très satisfaisants.

L'endettement communal brut enregistre une diminution de Fr. 140'422.90 et s'élève à la clôture de l'exercice 2011 à Fr. 4'332'002.10, soit Fr. 7368.— par habitant.

La situation financière de la commune est sur le chemin du redressement, ceci en partie grâce à notre augmentation de quotité d'impôts. En effet, le résultat positif de l'exercice 2011 nous permettra de réduire le découvert de Fr. 89'083.05, qui passera ainsi à Fr. 214'080.10 au bilan au 31 décembre 2011.

Nous sommes donc confiants, notre situation financière sera ainsi assainie dans les prochaines années.

Le rapport des comptes de la caissière vous donnera plus de détails quant aux différents comptes de la commune si nécessaire. »

Elle poursuit par la présentation des comptes de fonctionnement de la Commune et de la Bourgeoisie au moyen d'une petite présentation Powerpoint comportant les montants principaux de ces comptes.

Des précisions sont données quant aux comptes :

590.365.06 contribution patinoire régionale comprenant les contributions 2011 et 2012 pour un montant de Fr. 3839.—

600.439.00 aide sociale remboursement d'avances effectuées.

Bourgeoisie : excédent de produits de Fr. 215'233.50 notamment vente de terrain.

Au nom du Conseil communal, elle propose également d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés et remercie la caissière pour son excellent travail.

Le président donne la parole à M. David Bürki pour lecture du rapport des vérificateurs des comptes qui donnent décharge à la caissière et recommandent d'accepter les comptes tels que présentés en remerciant la caissière de son travail.

Il est répondu à MM. Marc de Gasparo et Pierre Christe que de bons taux ont été négociés pour des crédits groupés à taux fixes. Les arrérages fiscaux sont de l'ordre du demi-million de francs. Nous avons fait des provisions pour pertes sur impôts dont nous savons que rien ne pourra être récupéré, pour le reste il y a des arrangements avec le fisc. Nous enregistrons une augmentation de la population de 26 personnes, sans connaître l'apport fiscal qu'elle nous procurera.

Le président passe au vote et les comptes sont acceptés par un levé de mains à l'unanimité.

03. Divers.-

a) Le président rappelle à chacun quelques dates.

- Scrutins fédéral : 23 septembre et 25 novembre
- Elections communales 21 octobre et 11 novembre, dépôt des listes 10 septembre.
- Journée cinéma Roadmovie le 2 octobre 2012 à la halle de gymnastique.

b) M. Pierre Christe fait remarquer que nous n'avons pas défendu le maintien du bureau postal, ensuite le maintien de cases postales etc. etc..

M. Matteo Creti rappelle que le Conseil communal a eu des échanges depuis maintenant 3 ans. A savoir que dès la première rencontre, les responsables de La Poste, toujours différents, savaient qu'ils voulaient la fermeture du bureau postal.

Les pétitions, recours et autres propositions ont prolongé mais pas changé la vision de la Poste.

Nous avons à nouveau combattu pour le maintien de la boîte aux lettres à la route de Châtillon qui a été réinstallée.

Ce dossier a été pénible et que vous soyez déçus sachez que nous le sommes aussi.

Martine Cuttat, conseillère communale démissionnaire en début d'année est franchement désolée d'entendre de telles remarques.

Il est difficile d'accepter de ne pas reconnaître le travail que l'on a fait alors que lors d'une séance organisée à Delémont, M. Meyrat souligne que seuls trois personnes se sont déplacées, MM. Matteo Creti, Claude Girardin et lui-même. Il aurait fallu que les citoyens utilisent mieux les services de la poste, les entreprises etc. Il faut savoir que la poste est devenue une entreprise commerciale et n'est plus un service public.

Les employés sont tenus à faire un chiffre d'affaire avec des produits divers (librairie, quincaillerie, épicerie), sinon le nombre de postes est revu à la baisse.

- c) M. Pierre Christe demande que l'on trouve une solution pour les crottes des chevaux, ceci est intolérable, on doit ramasser les crottes de chiens pourquoi pas celles des chevaux.

Walter Rufer adhère à cela puisque les paysans qui menaient leur troupeau de vaches devaient bien ramasser les salissures.

M. Creti précise que nous avons écrit aux personnes qui hébergent des chevaux, mais nous devrions obtenir du Canton la liste des propriétaires de chevaux.

Mme Raymonde Frei de répondre que c'est de l'excellent engrais.

- d) M. Pierre Christe relève que le nettoyage des bords de route pourrait se faire plus régulièrement.

Walter Rufer informe que chacun devrait être responsable de son bord de propriété.

- e) **M, Marc de Gasparo demande qu'en est-il de l'agglo.**

Marjorie Connole répond que la prochaine séance se tiendra mercredi avec la présence de tous les conseils communaux pour voter le projet 2^{ème} génération.

Pour Rossemaison, le projet 1^{ère} génération a été gardé concernant la traversée du village.

Il est répondu à MM. Francis Meyrat et Raymond Kottelat que les citoyens seront informés par tout ménage et pourront consulter le dossier à la commune ou sur le site internet de l'agglomération.

- f) Mme Marie-Madeleine Chapuis demande pourquoi l'eau ne coule pas dans la magnifique fontaine au milieu du village.

Claude Girardin répond que nous avons eu plusieurs fuites et c'est plutôt par souci d'économie.

- g) M. Pierre Christe relève que nos routes ont d'importants dommages (nids de poule et fissures) notamment à la rue Sur le Courtil et avec des vélos c'est pas l'idéal

Walter Rufer est au courant et fait une remarque désobligeante vis-à-vis d'un entrepreneur local.

La parole n'étant plus demandée, le président lève l'assemblée, il est 21 h 15. Il invite chacun à rester pour partager le verre de l'amitié.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Le président : Francis Meyrat La secrétaire : Solange Pheulpin